

TROISIEME REUNION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

(BAMAKO, 28 au 30 Septembre 1998)

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

La troisième réunion du Conseil scientifique d'AFRISTAT s'est tenue du 28 au 30 septembre 1998, à Bamako au Mali, dans les locaux d'AFRISTAT.

Étaient présents les membres suivants du Conseil :

- Monsieur Jean-Louis BODIN, Inspecteur Général de l'INSEE, Président du Conseil scientifique,
- Monsieur Akouete Koffi AMELEWONOU, Statisticien à la Division des Services d'Information pour le Développement à la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA),
- Monsieur Philippe BAUTIER, Administrateur à la Division C3 d'EUROSTAT,
- Monsieur Jacques CHARMES, Directeur de recherche à l'ORSTOM,
- Madame Fatou DIOUF, représentant le Directeur de la Prévision et de la Statistique du Sénégal,
- Monsieur Abdoulaye DIOP, Chargé de la Statistique et des Etudes Economiques au Département des Politiques Economiques de la Commission de l'UEMOA,
- Monsieur Samuel GBAZA, représentant le Chargé de Mission responsable de la Division des Statistiques et des Etudes Economiques de la République Centrafricaine,
- Professeur MAMA-TOUNA, Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences Economiques de l'Université de Yaoundé II,
- Monsieur NDEFO, Département de la Recherche, des Statistiques et de la Prospective de l'UDEAC,
- Monsieur André PORTELLA, Statisticien Principal à la Division de la Statistique de la Banque Africaine de Développement,
- Monsieur Antoine SIMONPIETRI, Statisticien Principal à la Banque Mondiale.

Étaient absents :

- Professeur Abdoulaye DIAGNE, Professeur Agrégé à la Faculté des Sciences Juridiques et de Gestion de l'Université Cheick Anta Diop de Dakar,
- Monsieur Mohamed DIALLO, Coordonnateur du Projet Etude Nationale Prospective Mali 2025,
- Monsieur Edmond OUEDRAOGO, Directeur de Bureau d'Etudes à Ouagadougou.

Le secrétariat de la réunion était assuré par la Direction Générale d'AFRISTAT.

La liste complète des participants figure en annexe.

Point 1 : Ouverture de la réunion

La réunion a été ouverte le lundi 28 septembre 1998 à 9 heures par Monsieur Jean-Louis Bodin, Président du Conseil scientifique d'AFRISTAT, qui a souhaité la bienvenue aux participants.

Monsieur Lamine DIOP, Directeur Général d'AFRISTAT, a rappelé la composition du Conseil définie à l'article 27 du Traité AFRISTAT. Le Conseil comporte 14 membres. Tous les membres ont été nommés mais trois sont absents à la présente réunion : les deux représentants des utilisateurs et un des deux professeurs spécialistes en sciences économiques ou sociales.

Le Directeur Général a ensuite rappelé l'importance du rôle du Conseil dans les orientations et les travaux d'AFRISTAT.

Point 2 : Adoption de l'ordre du jour

Le Conseil scientifique a adopté le projet d'ordre du jour de la réunion (voir annexe).

Point 3 : Rapport d'activités de la Direction Générale d'AFRISTAT

Le Conseil scientifique a entendu le rapport d'activités et a félicité la Direction Générale pour l'important travail accompli depuis la précédente réunion du Conseil.

Des compléments d'information ont été donnés :

- au niveau du projet Prix UEMOA
- sur les publications des indices harmonisés par les INS
- sur l'analyse et la diffusion des résultats des enquêtes sur les dépenses des ménages
 - au niveau des autres projets Prix
- sur la recherche des financements
 - au niveau de la comptabilité nationale
 - - sur les travaux en cours pour l'application du SCN93 au niveau informatique
 - - sur les activités en matière de maintenance au premier niveau des applications CHAPO et ERETES.

Le Conseil scientifique a émis le vœu que :

- des mesures appropriées soient prises pour assurer la transmission systématique à AFRISTAT des publications des INS
- les INS de l'UEMOA reçoivent un appui d'AFRISTAT pour une publication rapide des résultats des enquêtes sur les dépenses des ménages
- la cohérence des travaux d'AFRISTAT avec ceux menés par d'autres institutions internationales soit mieux assurée
- la Direction Générale d'AFRISTAT organise avec l'appui de la Banque Mondiale un séminaire sur la compilation des données d'enquêtes sur CD-ROM

- les documents techniques produits par AFRISTAT et par les INS avec l'appui d'AFRISTAT soient systématiquement communiqués aux membres du Conseil
- les nouvelles techniques en matière de documentation soient davantage utilisées.

Point 4 : Examen du projet de programme statistique minimum commun

La Direction Générale d'AFRISTAT a présenté le projet de programme statistique minimum commun (PROSMIC), puis les débats ont porté essentiellement sur l'élargissement des domaines pris en compte dans le PROSMIC.

Le domaine de l'agriculture a été jugé primordial tant au niveau du suivi de la situation alimentaire des populations que par son importance dans l'économie des Etats membres d'AFRISTAT.

Le PROSMIC dans la version présentée a été jugé déséquilibré au profit des aspects économiques par rapport à la composante sociale, en particulier sur le suivi des conditions de vie des ménages et la réduction de la pauvreté, préoccupations importantes des gouvernements ; ceux-ci souhaitent pouvoir mesurer la consommation et les revenus des ménages, mesurer l'accès des ménages aux services sociaux et économiques, l'utilisation qu'ils en font et la satisfaction qu'ils en tirent, permettre le ciblage des villages et des quartiers, et coordonner la collecte des informations relatives aux infrastructures économiques et sociales par l'utilisation d'un Système d'Information Géographique.

Le Conseil souhaite donc que :

- le domaine de l'agriculture soit intégré au PROSMIC en tant que sixième domaine prioritaire et qu'il fasse l'objet d'un sous-programme spécifique (" PROSMIC agricole ") ; compte-tenu de la nécessité de réaliser un bilan de l'existant et de consulter les services statistiques et les organisations internationales concernés, la mise en œuvre de ce sous-programme pourrait être légèrement décalée par rapport au programme PROSMIC
- le domaine des statistiques sociales soit étendu au suivi des conditions de vie des ménages et de la pauvreté pour atteindre les objectifs proposés.

Par ailleurs, la prise en compte de ces souhaits contribuerait à l'amélioration des comptes nationaux.

En outre, le Conseil émet le vœu que :

- la sélection des domaines prioritaires soit mieux argumentée
- les programmes et les activités existantes des INS et des bailleurs de fonds dans le domaine de la statistique soit mieux pris en compte et que la liste de ces programmes soit complétée en conséquence
- les moyens de suivre la participation des femmes à la vie économique et sociale soient de façon systématique présents dans le programme, en particulier dans les comptes nationaux
- l'accent soit mis sur les techniques modernes de publication et de diffusion
- le domaine de la diffusion intègre la définition d'une politique de communication des INS plus performante.

Point 5 : Examen de la maquette de la nomenclature d'activités

La Direction Générale d'AFRISTAT a présenté les travaux menés dans le domaine des nomenclatures économiques.

Le Conseil souhaite que la mise en place de toute nouvelle nomenclature fasse l'objet d'une large concertation au niveau de chaque pays.

Après avoir remercié Eurostat et l'Insee pour l'appui qu'ils apportent, le Conseil a approuvé les orientations prises pour l'élaboration de la nomenclature d'activités mais demande qu'elles soient explicitées dans une note de présentation. Il recommande que la cohérence avec la CITI Rév. 3 soit systématique et que tout écart par rapport à cette nomenclature soit dûment justifié. Il recommande également qu'une seule nomenclature soit proposée pour l'ensemble des pays membres. Il souhaite que les conclusions de la réunion du groupe de travail conjoint d'octobre 1998 soient communiquées à ses membres.

Point 6 : Examen du programme de travail pour 1999

La Direction Générale d'AFRISTAT a présenté sa proposition de programme de travail pour l'année 1999. Le thème suivant a été rajouté depuis la rédaction du document : exploitation de la base de données " Live Data Base " (LDB) que la Banque Mondiale aura installée à AFRISTAT au cours du dernier trimestre 1998.

Le Conseil scientifique a examiné en détail les activités techniques.

Il a émis un avis favorable sur le programme de travail. Il formule les recommandations suivantes :

- Si le Comité de direction approuve les recommandations pour le PROSMIC, il conviendrait d'accélérer l'inventaire des méthodes et sources utilisées par les systèmes de statistiques agricoles des pays membres ainsi que l'inventaire des enquêtes auprès des ménages, et d'adapter ces travaux en vue de leur prise en compte dans l'élaboration du PROSMIC
- Les enseignants des Ecoles africaines de statistique devraient pouvoir participer aux réunions organisées par AFRISTAT dans le domaine de la formation continue
- Les aspects institutionnels, la politique de gestion des ressources humaines et des ressources budgétaires dans le domaine de la statistique devraient être analysés par AFRISTAT de manière à ce que les gouvernements des pays membres prennent conscience qu'il s'agit d'un gage de succès et de pérennité des actions entreprises.

Par ailleurs, le Conseil rappelle la nécessité pour AFRISTAT, en tant qu'organisme technique supranational, de renforcer ses contacts avec les organisations internationales concernées par le développement de la statistique dans la région, notamment pour assurer une meilleure coordination des actions des bailleurs de fonds dans les domaines statistiques et économiques.

Point 7 : Questions diverses

La prochaine réunion du Conseil est programmée à Bamako en septembre ou octobre 1999. Concernant l'ordre du jour de cette réunion, le Conseil souhaite que soit traité le point sur le rôle, la composition et le fonctionnement des Conseils Nationaux de la Statistique qui n'a pu être fait au cours de la présente réunion. Il demande à Monsieur Jacques CHARMES de préparer une note sur ce sujet.

Le Conseil suggère qu'AFRISTAT prenne l'initiative de recenser les problèmes informatiques que pourraient rencontrer les INS lors du passage à l'an 2000.

Un point sur le renouvellement des membres du Conseil dont le mandat arrive à échéance en janvier 1999 a été fait. Le Président transmettra une proposition au Président du Comité de direction visant à assurer la continuité des travaux. Il est proposé qu'un représentant des Ecoles africaines de statistique soit invité en tant qu'observateur aux prochaines réunions.

Enfin, les informations suivantes ont été apportées : le projet de création par la Banque Mondiale d'une Université virtuelle africaine et la tenue d'un atelier sur ce thème à Cotonou en décembre 1998,

la tenue d'un séminaire sur un échange d'expérience sur les processus de convergence statistique dans l'UEMOA et l'Union Européenne à Ouagadougou en janvier 1999, la tenue du colloque sur les systèmes d'information organisé par la Société Française de Statistique à Abidjan en mai 1999 et la tenue de la Conférence de l'Association Internationale pour les Statistiques Officielles à Abidjan en 2002.

Monsieur Antoine SIMONPIETRI a présenté le CD-ROM mis au point par la Direction Nationale de la Statistique de Djibouti et la Banque Mondiale sur l'enquête prioritaire menée à Djibouti.

Point 8 : Adoption du relevé de conclusions

Le présent relevé de conclusions a été adopté par le Conseil scientifique.

Le Conseil scientifique demande au Directeur Général d'AFRISTAT de présenter ce relevé de conclusions au Comité de direction d'AFRISTAT de novembre 1998.

Les participants à la réunion remercient la Direction Générale d'AFRISTAT pour la parfaite organisation de leurs travaux.

Fait à Bamako le 30 septembre 1998

- - Pour le Conseil scientifique

Le Président

Jean-Louis BODIN

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Rapport d'activités de la Direction Générale d'AFRISTAT
4. Examen du projet de programme statistique minimum commun (PROSMIC) version 3
5. Examen de la maquette de la nomenclature d'activités
6. Examen du projet de programme de travail 1999
7. Questions diverses
8. Adoption du relevé de conclusions de la réunion

LISTE DES PARTICIPANTS AU CONSEIL SCIENTIFIQUE D'AFRISTAT

Nom et Prénom	Institution	Fonction	Adresse	Téléphone / Fax
BODIN Jean-Louis	EUROSTAT	Chef du Bureau de liaison d'EUROSTAT au Parlement Européen	Commission Européenne - Eurostat Bureau de Liaison avec le Parlement Européen L-130-2/138 rue de la Loi, 200	Tel (32 2) 299 53 22 Fax (32 2) 296 81 86 Email jeanlouisbodin@eurostat.cec.be

			B-1049 Bruxelles - Belgique	
AMELEWONOU Akouete Koffi	CEA	Statisticien à la Division des Services d'information pour le Développement	CEA - P.O. Box 3001 Addis Abeba ETHIOPIE	Tel. (2511) 51 72 00 poste 33173 Fax (251 1) 51 44 16 Email amelewonou@un.org
BAUTIER Philippe	EUROSTAT	Administrateur à la Division C3	EUROSTAT - Bâtiment Jean Monnet rue Alcide De Gasperi Luxembourg - Kirchberg L-2920 Luxembourg	Tel. (352) 4301 33 556 Fax (352) 4301 32 769 Email Philippe.bautier@eurostat.ec.be
CHARMES Jacques	ORSTOM	Directeur de recherche	Centre d'Economie et d'Ethique pour l'Environnement et le Développement 47 Bd Vauban 78047 Guyancourt Cedex France	Tel. (33 1) 39 25 53 75 Fax (33 1) 39 25 53 00 Email charmes@bondy.orstom.fr
DIOP Abdoulaye	Commission UEMOA	Chargé de la statistique et des études économiques au Département des Politiques Economiques	Commission UEMOA - 01 B.P. 543 Ouagadougou 01, BURKINA FASO	Tel. (226) 31 88 74 / 31 88 75 Fax. (226) 31 88 72 Email abdoulaye.diop@uemoa.bf
DIOUF Fatou	DPS Sénégal	Direction de la Prévision et de la Statistique	DPS - B.P. 116, Dakar SENEGAL	Tel. (221) 824 0 301/825 07 43 825 33 32/824 90 04 Fax (221) 825 07 43 Email asdily@telecom-plus.sn
GBAZA Samuel	DSEE Centrafrique	Division de la Statistique et des Etudes Economiques	DSEE - B.P. 696, Bangui CENTRAFRIQUE	Tel. (236) 61 72 61 61 45 74 Fax (236) 61 73 87

LISTE DES PARTICIPANTS AU CONSEIL SCIENTIFIQUE D'AFRISTAT (suite et fin)

Nom et Prénom	Institution	Fonction	Adresse	Téléphone / Fax
TOUNA-MAMA	Cameroun	Professeur Agrégé de la Faculté de Droit et des Sciences Economiques	Université de Yaoundé II B.P. 1992 – Yaoundé CAMEROUN	Tel. (237) 20 69 25 Fax (237) 20 69 25 / 23 54 02
NDEFO	UDEAC	Expert Principal au Département de la Recherche, des Statistiques et de la Prospective	UDEAC - B.P. 969 Bangui CENTRAFRIQUE	Tel (236) 61 13 59 Fax (236) 61 21 35 Email : Sgudeac@intnet.cf
PORTELLA André	BAD	Statisticien Principal à la Division de la Statistique	BAD - 01 B.P. 1387, Abidjan 01 COTE D'IVOIRE	Tel. (225) 20 49 06 Fax (225) 20 49 48 Email A.portella@afdb.org
SIMONPIETRI Antoine	Banque Mondiale	Statisticien Principal	Banque Mondiale - Room J2113- 1818 H Street N.W. Washington DC 20433 ETATS UNIS	Tel (1202) 47 31 341 Fax (1202) 47 37 913 Email asimonpietri@worldbank.org@internet
DIOP Lamine	AFRISTAT	Directeur Général	AFRISTAT - B.P. E 1600, Bamako MALI	Tel. (223) 23 55 00 23 55 80 Fax. (223) 22 11 40 Email afristat@malinet.ml